



**Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**  
Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

**Note d'étape des évaluateurs sur l'expérimentation au 31 décembre  
2010**

**DOSSIER : AP1\_n° 147**

**Intitulé du projet :**  
***Incidence des conditions de vie sur l'échec en licence et rôle des bourses***

**Evaluateur du projet :**  
***LEST UMR 6123***  
***Philippe Mossé et José Rose***

**Porteur du projet :**  
***CROUS Aix-Marseille***

**Partenaire :**  
***OVE Université de Provence***

Cette note d'étape présente à grands traits l'état d'avancement de la recherche et la façon dont l'évaluation a été conduite. Elle ne développe pas les aspects méthodologiques présentés dans le compte-rendu d'exécution.

## **I/ Objectifs et modalités opérationnelles de l'expérimentation**

Ce projet vise à connaître les raisons de l'échec et de l'abandon en licence, à apprécier l'effet spécifique de la bourse et à expérimenter des dispositifs susceptibles de favoriser la réussite des étudiants. Au départ, il prévoyait de suivre un panel d'une centaine d'étudiants néo-bacheliers des séries L ou ES inscrits en première année de licence dans une filière Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Provence ; cinq vagues d'entretiens semi-directifs étaient prévus au cours de la première année d'étude. Ceci devait permettre de mettre au jour les facteurs susceptibles d'expliquer le décrochage d'un nombre important d'étudiants dans quelques filières retenues pour l'importance de leurs effectifs et la diversité de leur public (anglais, LEA, psychologie, arts plastiques). A l'issue de cette expérimentation, les porteurs de projet envisageaient de proposer la mise en place de dispositifs ciblés et adaptés à la prévention des décrochages et des abandons.

Le travail a débuté par la mise en place de ce panel et la réalisation des premiers entretiens visant à mettre en évidence les choix d'orientation, les trajectoire scolaires et personnelles, les conditions de vie et les projets des étudiants.

La première étape a consisté à organiser cette investigation sur des bases argumentées et contextualisées. En effet, si la méthodologie retenue pour réaliser l'étude repose sur des entretiens qualitatifs c'est parce que ceux-ci apparaissent comme indispensables à la mise au jour précise des facteurs et des processus de décrochage et surtout à une bonne conception de l'expérimentation. Dès lors, les porteurs du projet, avec le soutien des évaluateurs, ont particulièrement soigné l'élaboration des guides d'entretiens, la définition du protocole et le choix des populations à enquêter.

Au cours de cette étape, comme on le voit de façon plus précise dans le compte-rendu d'exécution, plusieurs problèmes sont apparus, les principaux étant liés à la construction de l'échantillon et à la définition du protocole d'enquête. Ainsi, il a été décidé en commun accord, de centrer l'analyse, et donc la constitution de l'échantillon, sur les étudiants confrontés « à un niveau d'échec réductible » et non sur l'ensemble des étudiants en échec. Pour définir et repérer cette population, divers critères ont été retenus, notamment la série du bac (général séries L ou ES) et la mention (passable seulement puis, devant le manque d'effectif, assez bien).

Si l'objectif initial n'a pas varié, la conception de la notion même de décrochage et celle du rôle de l'institution universitaire dans sa réduction ont légèrement évolué. Il est en effet apparu, à la suite des discussions entre les évaluateurs et les porteurs de projet, que ce terme de décrochage n'était pas le plus pertinent pour rendre compte d'une diversité d'attitudes à l'égard du cursus de formation entrepris et qu'il convenait plutôt de s'intéresser aux étudiants en difficulté ou en situation de fragilité à l'égard de la réussite ou de la poursuite du projet initial. En effet, le terme de décrocheur fait implicitement référence au rapport à l'enseignement, en évoquant l'absentéisme, et à la réussite aux examens, en focalisant l'attention sur les seuls absents aux examens. Certes, ces dimensions et ces indicateurs sont importants mais il convient également de

prendre en compte toutes les formes de prise de distance plus ou moins volontaire à l'égard de la formation et de mettre l'accent sur l'ensemble des phénomènes, qu'ils soient sociaux, psychologiques ou contextuels, qui en sont les causes. Dès lors, la finalité de l'expérimentation peut ne pas être de maintenir l'étudiant « à tout prix » dans une filière mais de faire en sorte qu'il puisse éventuellement être réorienté dans de bonnes conditions ailleurs dans l'université voire en dehors d'elle.

## **II/ Etat d'avancement et premiers résultats au 30 décembre 2010**

Les relations entre les évaluateurs et les porteurs du projet ont été régulières tout au long de cette première année. Au cours de cette phase, leur rôle a plutôt relevé de l'accompagnement, voire du conseil, que de l'évaluation externe. Ainsi, les évaluateurs se sont engagés assez directement dans le travail concernant notamment les ajustements nécessaires pour conserver l'objectif scientifique du projet tout en prenant en compte les obstacles rencontrés. Ce travail de coopération s'est réalisé au sein des comités de pilotage et au cours de nombreuses séances de travail.

Grâce à cette posture, les produits du travail d'évaluation ont pu être réintégrés dans le déroulement même de l'étude. Ainsi, devant la faiblesse des effectifs, il a été décidé de faire une analyse quantitative portant sur l'ensemble des étudiants néo-entrants à l'université de Provence et sur un nombre plus restreint de variables : cet élargissement du travail s'est avéré pertinent pour faire émerger les caractéristiques de l'abandon et dessiner avec plus de précision l'expérimentation envisagée. De même, c'est à la suite de discussions autour de l'évaluation que s'est imposée l'idée selon laquelle la lutte contre le décrochage ou l'abandon ne devait pas être une finalité, l'objectif n'étant pas uniquement de « retenir » l'étudiant mais aussi, et principalement, de l'aider à opérer les meilleurs choix d'orientation (dans ou hors de l'Université) possibles.

Durant cette première phase, les difficultés principales ont été liées au retard pris au démarrage de l'étude à cause de la signature tardive de la convention et à l'impossibilité de trouver une population d'étudiants en nombre suffisant, notamment parmi les étudiants non boursiers. Les évaluateurs ont essayé de réduire au maximum l'impact de ces contraintes. Cela a toutefois sérieusement modifié le calendrier des entretiens initialement prévu. Ainsi, la première vague n'a pu se dérouler qu'en décembre-janvier ce qui donne aux informations sur la rentrée une dimension rétrospective ; en dépit des multiples efforts accomplis, elle n'a concerné que 20 étudiants. La deuxième vague a eu lieu en avril 2010, toujours par entretiens semi-directifs, et a permis d'étendre le panel pour atteindre un effectif de 33 étudiants. La troisième vague s'est déroulée en juin-juillet 2010 et a concerné 23 étudiants. Ces difficultés de contact et de fidélisation, fortes en dépit des multiples relances, sont inhérentes à cette population (non-réponses aux courriels, adresses erronées, rendez-vous non respectés). Dès lors, l'échantillon est d'une taille inférieure à l'objectif visé et l'homogénéité de la population n'est pas totale puisqu'il a fallu intégrer de nouveaux étudiants à chaque phase afin de compenser les défections. Le commentaire des résultats est donc à conduire avec précaution.

Ces difficultés ont également contraint à infléchir le dispositif de collecte des données puisque, après avoir procédé par entretiens semi directifs en face à face au cours des deux premières vagues, la possibilité d'entretiens téléphoniques pour la troisième a été ouverte. Certes, cela pose des problèmes d'homogénéité mais c'était une nécessité pour accroître le nombre d'entretiens et maintenir la qualité des données recueillies sur les trajectoires, les opinions et les projets des étudiants.

Au cours du second semestre 2010, le travail principal a consisté à faire l'analyse de ces entretiens. Les résultats présentés dans une première note de synthèse sont forts intéressants. Ainsi, le choix de l'université, souvent influencé par le lieu d'habitation, se présente souvent comme une solution d'attente voire par défaut. L'influence des conditions de vie est également déterminante dans le processus d'estudiantisation avec un rôle important de la durée du trajet, du travail salarié, de la densité des réseaux sociaux et de la capacité d'autonomie. Enfin, les difficultés rencontrées relèvent tout à la fois, et souvent de façon cumulative, des modes de vie (situation financière et familiale, rapports aux autres étudiants) et du fonctionnement de l'université (problèmes de relations avec les services et d'organisation des études, manque d'information, complexité des circuits administratifs).

L'évaluateur a suggéré que l'exploitation des discours collectés se poursuive en mettant l'accent sur l'analyse des processus, le repérage de comportements types, les enchaînements de phénomènes, les liens entre les variables, le rôle des acteurs concernés, autant d'éléments propres à une analyse d'entretiens et susceptibles de préciser les contours de l'expérimentation à venir.

A cela s'est ajouté un bilan des publications portant sur le sujet également très riche en résultats. Outre la confirmation de l'ampleur du phénomène de décrochage, nombre de constats sont ainsi faits sur les facteurs de réussite (poids essentiel des caractéristiques individuelles, du parcours et du choix de la filière, de la motivation, des modes de vie, de la contrainte du travail salarié), les facteurs d'adaptation (la discipline, la disponibilité, le soutien administratif, les capacités personnelles) et les facteurs de risque (difficultés rencontrées au premier trimestre, absentéisme, échecs aux contrôles, absence de projet personnel et professionnel). De plus, les profils d'étudiants à risques semblent se distinguer selon leur rapport respectifs à la formation initiale et au marché du travail.

Enfin, l'exploitation des données disponibles sur Apogée pour les 6600 néo-bacheliers inscrits à l'université de Provence a également apporté de nombreux résultats qu'il serait intéressant de confronter à ceux présents dans la littérature. Ainsi, l'assiduité semble plus forte pour les filles, pour ceux ayant obtenu le bac plus jeune, avec mention ou en série ES, pour les jeunes bénéficiaires d'une bourse, le père est employé et elle varie fortement selon les filières (elle est meilleure, par exemple, en psychologie, en sciences du langage, en histoire de l'art). Quant aux variables favorables à la réussite, elles sont essentiellement le parcours antérieur, le sexe, la mention au bac et la détention d'une bourse.

La prochaine étape sera celle de l'expérimentation. A ce jour elle fait l'objet de discussions au sein du comité de pilotage et avec les protagonistes de l'Université. Elle consistera vraisemblablement à tester un nouveau dispositif d'accompagnement individuel permettant de repérer le plus tôt possible les étudiants les plus « fragiles » pour les guider vers les réponses institutionnelles adéquates et disponibles à l'université de Provence et/ou au Crous. Un tutorat de « repérage » pourrait ainsi venir compléter les tutorats pédagogiques existants et un accompagnement social spécifique pourrait être mis en place. Ceci exigerait le développement de relations avec les professionnels concernés, qu'il s'agisse des enseignants-chercheurs ou des personnels du Crous.

L'évaluation portera alors sur la manière dont les informations recueillies dans la phase d'étude seront utilisées pour identifier les étudiants susceptibles d'être suivis et organiser leur accompagnement. Ainsi, la discussion a déjà permis d'identifier quelques

critères prédictifs comme l'orientation choisie, l'existence d'un projet, la distance de l'université ou la contrainte d'un travail salarié. De même, le travail d'inventaire des dispositifs existants et des organismes impliqués dans les premiers pas à l'université (bureau de la vie étudiante, BU, SUIO, tuteurs, référents, secrétariats de département, équipe pédagogique, etc.) sera examiné de près pour apprécier la pertinence des dispositifs supplémentaires envisagés ; par exemple, par rapport à la pertinence des dispositifs existants et la possibilité d'y associer des dispositifs spécifiques ou non de prise en charge de ces populations tout à la fois de façon centralisée et au plus près d'elles.